

Déveine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **58 (1920)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-215823>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1862, par L. Monnet et H. Renou



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, un an Fr. 8.70

ANNONCES : Canton, 20 cent.
Suisse et Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au Conteur Vaudois,
jusqu'au 31 décembre 1920 pour

fr. 2.—

en s'adressant à l'administration, Pré-
du-Marché 9, Lausanne.

Sommaire du Numéro du 11 sept. 1920. — Pour les dames : Les débuts d'une reine. — Lo Vilho Dêvesa : On carrouzet quemoudo (Marc à Louis). — CHEZ NOUS : La petite ville (Jean des Sains). — A propos de pommes. — FEUILLETON : Dans le train (Solandieu). — Association des Vaudoises.



POUR LES DAMES :

Les débuts d'une reine.

CORE qu'il y ait longtemps déjà que la reine Victoria d'Angleterre ne soit plus de ce monde, elle y a joué un rôle assez important pour que son souvenir subsiste et pour qu'il redonne quelque intérêt aux lignes suivantes. Du reste, nous sommes certain que nos aimables lectrices les liront avec grand plaisir.

Il est curieux, en ce moment, d'évoquer les débuts de ce très long règne qui, au régime de l'absolutisme de Guillaume IV, faisait succéder, en Angleterre, le régime constitutionnel, dans l'acceptation complète du mot.

Guillaume IV ne laissait aucun héritier. La couronne devait passer régulièrement à la fille de son frère, le duc de Kent; c'était la princesse Victoria. Elle avait dix-huit ans.

La mort du roi avait été plus brusque qu'on ne pensait. La façon dont la princesse fut instruite de son avènement est curieuse.

Guillaume IV était mort dans la nuit, à Windsor, après avoir, dit-on (ce qui ne manquerait pas de grandeur), mis à profit son dernier instant de lucidité pour signer la grâce d'un condamné à mort.

Aussitôt qu'il eut rendu le dernier soupir, le docteur Howley, l'archevêque de Canterbury et le grand chambellan, le marquis de Conyngham, se dirigèrent vers Kensington pour porter la nouvelle à l'héritière du trône d'Angleterre.

Il existe de cette scène une relation, pittoresque dans ses détails précis, faite naguère par miss Wynn.

Les trois envoyés n'arrivèrent à Kensington qu'à cinq heures du matin. Ils frappèrent longtemps avant de pouvoir réveiller le concierge. On les fit attendre dans la cour, puis ils entrèrent dans une salle du rez-de-chaussée où on parut les oublier. Ils sonnèrent de nouveau et envoyèrent une suivante de la princesse l'avertir qu'ils demandaient audience pour une affaire de la plus haute importance.

Après une nouvelle attente, ils durent sonner une seconde fois et demander la cause de tant de retards. La suivante déclara que la princesse dormait d'un sommeil si profond qu'on ne pouvait se décider à la réveiller.

— Nous sommes venus vers la reine, répondit le marquis de Conyngham, pour des affaires d'Etat qui doivent passer même avant son sommeil.

On se décida alors seulement à obéir.

* * *

La princesse Victoria arriva aussitôt vêtue seulement d'un long peignoir blanc et d'un châle jeté sur ses épaules, les cheveux flottants.

Elle apprit « avec un sang-froid étonnant » la nouvelle considérable qu'on lui apportait. Cette jeune fille de dix-huit ans n'eut pas une défaillance, ne donna pas un signe d'émotion, contrairement à ce qu'attendaient les messagers. Elle annonçait qu'elle tiendrait un Conseil privé le même jour, à onze heures, après avoir prêté serment entre les mains du lord chancelier.

A l'heure dite, elle paraissait, en vêtements de deuil très simple, devant les Lords et accomplissait les formalités traditionnelles. Elle reçut ensuite le serment des membres du Conseil.

Un témoin et acteur de cette scène, lord Greville, l'a ainsi décrite : « Lorsque les deux vieillards, ses oncles, s'agenouillaient devant elle, lui promirent fidélité et baisèrent sa main, je la vis rougir jusqu'aux yeux, comme si elle eût été frappée du contraste qui éclatait ainsi entre la loi civile et la loi naturelle. Ce fut la seule marque d'émotion qu'elle laissa échapper. Elle accueillit ses oncles avec beaucoup de grâce et d'affabilité, les embrassa l'un et l'autre, puis, se levant, s'avança vers le duc de Sussex qui était le plus éloigné et que ses infirmités empêchaient d'arriver jusqu'à elle. La multitude d'homme qui se présentaient pour prêter serment parut d'abord la déconcerter un peu... Puis elle reprit un calme parfait. Elle resta ainsi jusqu'à la fin de la cérémonie, jetant quelquefois un regard à son premier ministre pour lui demander conseil, lorsqu'elle avait quelque hésitation, ce qui, du reste, arriva rarement... Quoiqu'elle fut de petite taille et sans grande prétention à la beauté ses manières pleines de grâce donnaient à sa personne un abord agréable. »

* * *

Le couronnement de la reine Victoria eut lieu l'année suivante.

Deux ans après son avènement, elle se mariait. On sait que son mariage, chose rare parmi les souverains, fut un mariage d'amour. Elle épousait son cousin, le prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha, qui mourut en 1861. La reine, depuis, n'a jamais quitté le deuil.

Pour en finir. — Dans une discussion un peu animée M. X. reçoit une gifle.

— Et tu l'as rendue, lui dit un ami.

— Si je l'ai rendue ! si je l'ai rendue ! Pas du tout, il m'en aurait donné une autre et ça n'aurait jamais fini.

Pas compromettant. — Un inutile, fort inconnu, très désireux de mettre quelque chose sur sa carte de visite, au-dessous de son nom, a imaginé d'y faire graver :

X...

« Membre du suffrage universel. »



ON CAROUZET QUEMOUDO

ETAI l'abbay de Prabouli. Que de dzein l'ai è vegnâ : dâi villio, dâi dzouveno, dâi pansu, dâi prin, dâi pècllo, dâi chet, dâi galé et dâi z'auto. Et dâi damuzalle detôte lè couleu et de tote lè forme. L'étâi galé de lè vère. — Tot parâi, quemet desâi lo villio Djan Perrâ, onna galéza gaupa quand bin n'est pas tant, tant vetya, fâ pe plîezi a vère qu'on protireu, quand bin sarâi vetu quemet lo général.

Clli Djan Perrâ que vo dio l'étâi assebin a l'abbay de Prabouli. Et bin dâi verro que l'a pardieu bu, tant qu'à la fin s'est trovâ on boccon étourlo. L'a dan coumeinci à fère dâi rizarde quemet on fâ quand on a bu on verro de trau : terî âo dâi, teni son verro rein qu'avoué lè deint, sein lè man, lo bâire tot d'onna terya et bin d'auto z'affère dinse. Po fini l'a voliu allâ ein carouzet.

L'ein étâi vegnâ ion ne sé pas du iô. Ma l'étâi galé qu'on diablo. Et pu petiou, petiou. On arâi djurâ on grand parapliodze, quemet clli que lè marchand de brique-à-braque l'ant per dessus la Ripouana. Sat âo houit plîece et pu l'étâi tot. Et cein verive, verive. Faillâ vère.

Dan, Djan Perrâ s'einmode su clli carouzet. Lo vaité que pâie veingt ceintime et quemeince à verî. Djan Perrâ qu'avâi dza bin demilâ et traîdecilâ verive bin mè que lè z'auto et l'ein étâi dzoiau quemet tot. Lè get lâi saillivant de la tita dau tant que l'étâi conteint. N'avâi jamais vu on carouzet que lâi fasâi tant d'effet et que fasâi tant de tor ein assepeu de teimps.

Quand lo carouzet sè fut arretâ, Djan Perrâ dècheint bin bon sou. Lâi seimblîave que tota la terra verive, lè z'âbro, lâi dzein, lè mâison. Sè crâyâi oncora ein carouset. Adan ie tré onna pice de 20 ceintime de sa catsetta de gilet, et la bâille à l'homme dau carouset.

— Vaité oncora veingt, que lâi fâ.

— Et porquie ? que repônd l'auto.

— Passe que ie vîro adî.

Marc à Louis, du Conteur.

Enfants terribles. — Au moment où madame termine sa toilette pour sortir, arrive une amie en visite imprévue. On envoie bébé au salon.

— Ta maman est là ?

— Oui, madame.

— Elle ne m'attendait pas, dis ?

— Pour sûr... même qu'elle a dit que si elle avait su, on serait sorti plus tôt.

C'est pour rien. — Le vendeur d'un journal lausannois annonçait à la gare, l'autre matin : « Demandez le Grand Conseil et le Conseil communal, pour dix centimes. »

Déveine. — Un Marseillais raconte qu'il est propriétaire de mines de sel considérables, dans un pays plus ou moins... marseillais.

— Ces mines doivent vous rapporter beaucoup.

— Oui, dans les premiers temps... malheureusement, les ouvriers ont bientôt reencôtré des couches de poivre qui ont sérieusement entravé l'exploitation.